



Compteur électrique dans partie privative

Par **formidablejudith**, le **01/07/2019** à **07:07**

Bonjour, rn
je vous écris de Belgique car je n'ai pas trouvé de site similaire pour ce territoire.rn
Ma question est la suivante:rn
Actuellement l'immeuble, dans lequel je suis propriétaire d'un appartement, possède un seul compteur électrique commun installé dans une cave, transformée en toilettes, pour le restaurant situé au Rez de chaussée. Ces toilettes sont donc une partie privative.rn
Mon acte de base prévoit mon droit à installer un compteur électrique individuel dans ce lieu. rn
Dois- je remettre moi-même en peinture et en état le local après travaux? rn
Le propriétaire du lieu me demande également de réaliser un coffrage pour camoufler mon compteur...rn
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Lag0**, le **01/07/2019** à **08:16**

[quote]rn
je vous écris de Belgique car je n'ai pas trouvé de site similaire pour ce territoire.rn
[/quote]rn
Bonjour,rn
Le problème, c'est que notre forum est consacré au droit français et qu'il n'est pas évident que vous ayez des réponses sur le droit belge...

Par **morobar**, le **01/07/2019** à **11:25**

Bjr,rn
Il semble bien que nos règles civiles soient fort différentes, car en France votre situation n'est pas possible.